

Marie Moret à Marie-Isabelle Destriché, 28 décembre 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 2 p. (285r, 286v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Marie-Isabelle Destriché, 28 décembre 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54656>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 décembre 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Destriché, Marie-Isabelle \(1823-1910\)](#)

Lieu de destination Château-du-Loir (Sarthe)

Description

Résumé Marie Moret accuse réception de la lettre de Marie-Isabelle Destriché datée du 22 décembre 1899 et des pages d'articles jointes. Elle indique que des articles

ont été publiés sur Godin en France et à l'étranger sans qu'on lui demande son autorisation. Consacrant tout son temps à la publication des « Documents biographiques », Marie Moret ne peut accepter de travailler sur l'article proposé par sa correspondante et la renvoie vers les numéros du *Devoir*.
SupportLe nom de la destinataire, « Destriché », est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Chère Madame ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 14/10/2024

Nîmes 18 Décembre
1899

Chère Madame Destrieux

On me transmet à Nîmes,
où s'imprime le *Dévoir* et où
je suis venue passer l'hiver
la lettre que vous m'avez fait
l'honneur de m'écrire le
22 courant ainsi que les
pages y annoncées.

La figure du *Fondateur*
du *Famillistère* appartenant
à l'histoire; aussi bien
des articles ont été publiés
sur lui en France qu'à
l'étranger sans que on
m'ait demandé l'autori-
sation.

Mon temps étant excu-
sivement court pour les

travaux que je voudrais
achever, je suis parvenue de
le donner exclusivement
à la préparation des
« Documents biographi-
ques » que vous

pourrez lire dans le
Dévoir. Je vous retourne
donc et sans plus recom-
mander - par ce courrier
les pages que vous
m'avez adressées sans
avoir pu - ce que vous
espériez peut-être - les
lire et retrancher au
besoin. Mais vous avez
dans les numéros du
Dévoir les éléments
volus pour vérifier

réveiller éveille pour
moi les matins enso-
leillés où je vous vois
sourire, me et gracieuse,
dans ma chambre...

Au revoir, chère
Madame Louis; nous
embrassons de cœur
votre enfant et nous
envoyons, ainsi qu'à
votre mère et à notre
mère, l'expression de
nos meilleurs sentiments

V^e J. B. A. Gavie